

réussir, si, en outre, il possède des aptitudes pour l'exécution, son succès pourra bien dépasser la moyenne.

Cette personne s'appropriera très vite toutes les théories en rapport avec la science.

RUCHES À CADRE. — L'apiculture a fait de rapides progrès depuis près de 20 ans. La vieille ruche en paille de nos pères, ainsi que son cortège d'ignorance et de superstition, tend de plus en plus à disparaître, et depuis l'introduction de la ruche à rayons mobiles, la culture des abeilles a commencé à être vue d'un meilleur œil et a attiré davantage l'attention. Maintenant, les ruches à cadres sont considérées par les apiculteurs d'expérience comme étant indispensables, pour faire de la piculture lucrative, car ce n'est que dans des ruches de ce genre que les abeilles sont sous le contrôle complet de celui qui les cultive.

MILLO-EXTRA VETÉRI. — Vient ensuite en rang d'importance le millo extra-teur, précieuse invention dont l'emploi peut, au grand avantage de l'apiculteur, recueillir considérablement la récolte du miel en épargnant beaucoup de travail aux abeilles.

Grâce à cet instrument, on obtient un miel de meilleure qualité, exempt de tout mélange de pollen ou de couvain et qu'on peut offrir sur le marché à un coût bien moindre que par les procédés de coulage des rayons des ruches en paille.

CIRE GAUFRIÉE. — Nous avons enfin la cire gaufriée, autre invention des plus utiles et aussi indispensable que les deux précédentes pour faire de l'apiculture lucrative.

Son emploi nous permet d'épargner la moitié au moins du travail des abeilles et d'utiliser notre vieille cire; puis d'obtenir des rayons bien droits et d'éviter les cellules à mâles lorsqu'on n'en a pas besoin, de plus les rayons obtenus ainsi sont plus réguliers.

Cts. PÉLOUETS,
Apiculteur pratique.
St. Hyacinthe.
(A continuer.)

Arboriculture et Horticulture.

L'ARBOURICULTURE FRUITIÈRE ENCOURAGÉE

CIRCULAIRE ADRESSÉE A MM LES DÉPUTÉS.

Département de l'Agriculture et de la Colonisation.
Québec, février 1893.

Monsieur,

C'est l'intention du Département de répandre dans la province, par tous les moyens possibles, la culture des arbres fruitiers.

Sir Charles Tupper, le Haut Commissaire du Canada, à Londres, attire l'attention des Canadiens sur l'importance des importations de pommes et de fruits faites par l'Angleterre tout en nous faisant remarquer que si nous voulons vendre nos pommes dans ce pays, nous devons tenir à produire les meilleures variétés et celles qui conviennent au marché anglais. Nos exportations de pommes ont déjà atteint un chiffre assez élevé, puisque l'an dernier, le Canada en a exporté pour \$1,389,714.00. Dans son rapport, le Haut Commissaire fait aussi allusion à l'industrie des fruits mis en boîte, fait remarquer que nous fournissons déjà à l'Angleterre une partie de ces fruits et nous engage à développer davantage cette industrie, croyant qu'elle serait lucrative pour plusieurs de nos cultivateurs.

La culture des fruits est, en effet, devenue une source de revenus assez considérables pour plusieurs habitants de cette province et, convaincu que je devrais favoriser et développer cette branche de l'Agriculture, je désire populariser la plantation des arbres fruitiers.

Je me suis adressé aux pépiniéristes, cet automne et les ai informés que j'aurais besoin d'une certaine quantité d'arbres fruitiers pour être plantés le printemps prochain. Ces arbres seront assortis et comprendront au moins vingt sujets; le pépiniériste devra aller lui-même faire la plantation ou envoyer quelqu'un qui puisse le remplacer.

Ces arbres seront livrés gratis, à domicile, mais dans un seul endroit de votre comté, lequel endroit je vous prie d'indiquer au département, ainsi que le nom de la personne qui se chargera de cette plantation. Il serait préférable qu'ils fussent tous plantés sur la même propriété, dans un endroit central autant que possible, et confiés à une personne qui saurait en avoir soin, elle devra de temps en temps, faire rapport sur la croissance de ces arbres et les résultats obtenus. Elle recevra des instructions pour la conduite de ces arbres. Il faudra que cette personne nous fasse connaître à l'avance de quelle nature est le terrain sur lequel la plantation doit être faite.

Il pourrait se faire que je puisse augmenter le nombre de ces arbres, cela dépendra de mes ressources et de ce que je pourrai obtenir de la Ferme Expérimentale d'Ottawa; dans tous les cas, je puis vous assurer du minimum qui sera de vingt et qui comprendra des pommiers, pruniers, etc.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur
(Signé) LOUIS BEAUBIEN,
Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation.

VIN ET CIDRE FABRIQUÉS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Nous publions avec plaisir les résultats pratiques suivants qui témoignent du travail infatigable auxquels se livrent les RR. PP. Trappistes d'Oka et encore ceci ne révèle qu'une petite partie de leurs libans nombreux et variés. Nous lisons ici y a quelques jours, dans une lettre du R. V. P. A. du monastère d'Oka, le passage qui voici.

"Nous avons à nous occuper de 12 à 15 mille gallons de vin et de cidre, que nous avons fait cette année. Nous avons à placer en sûreté tous les arbres que nous avons arrachés pour le commerce. Il a fallu aussi préparer 100,000 greffes etc."

Ces chiffres sont assez éloquentes par eux-mêmes et peuvent se passer de commentaires. L'industrie du cidre n'est encore qu'à ses débuts, dans cette province, mais son développement et ses succès sont assurés.

Notre climat et notre sol conviennent admirablement à la culture des pommes à cidre ayant tout ce qu'il faut pour réussir, mettons-nous à la besogne, nous rappelant ce que disait le vieux Lafontaine :

"Travaillons, prenons du la peine, C'est le fond qui manque le moins"
S'il nous est permis d'ajouter encore un conseil, disons sans crainte : Faisons du cidre, buvons du cidre et guérons du whisky et autres poisons de même espèce!

H. N.

CULTURE DES FRUITS DANS LES COMTÉS DE GASPÉ ET D'ONAVENTURE.

RÉSULTATS REMARQUABLES.

par M. N. Johnston, du Black Cape.

J'ai commencé mon verger il y a 16 ans, en plantant 50 pommiers; malheureusement, à la suite des ravages causés par les mulots, j'en perdis trente le premier hiver. Je ne me laissai pas décourager, au contraire, je continuai à en planter quelques uns presque chaque année, tant pour en augmenter le nombre que pour remplacer ceux périmés.

POMMIERS. — Actuellement je possède environ 120 pommiers dans mon verger.

L'espèce de pommiers qui m'est le plus profitable et la "Duchesse d'Oldenburg" qui résiste à tous les hivers, donne ses fruits encore jeune et produit abondamment.

J'ai plusieurs "Tetofsky", qui sont absolument rustiques, mûrissent leurs fruits bien avant la "Duchesse" et dont les produits ont un goût délicat. La "Rouge Astrakan" réussit très bien chez moi.

J'ai aussi plusieurs "Fameuses", ces pommiers supportent bien le climat et ne sont pas sujets à la gale du pommier (apple scab).

Les *Alexanders* que je possède sont rustiques, mais ne produisent pas en grand abondance. J'ai aussi une pomme appelée *lianeau d'hiver* (Winter Bough), elle est très rustique, d'un grand rendement et de bonne conservation.

Lorsque j'ai commencé à établir mon verger, je ne croyais pas pouvoir cultiver avec succès les moindres espèces de pommes aussi loin au nord (48° 15'), je plantai donc un nombre considérable de pommiers du Sibérie (crab apple) j'en obtiens aujourd'hui une récolte trop abondante pour le marché dont je dispose; mais je n'éproue aucune difficulté à vendre mes grosses pommes à des prix rémunérateurs.

CERISIERS. — J'ai un petit verger de cerisiers de l'espèce *Richmond*, je pense. Ils proviennent d'Angleterre, et ont été introduits ici depuis plusieurs années. Les cerisiers viennent très bien dans ce district.

PRUNIER. — Jusqu'à ce jour, j'ai fait peu de culture de pruniers, à part la culture de la prune bleue ordinaire. Je compte cependant m'en occuper davantage, et j'ai des raisons de croire que j'aurai autant de succès avec les pruniers que j'en ai avec les pommiers.

Je considère cette région (comtés de Bonaventure et de Gaspé) comme étant propre à la culture des fruits, spécialement la partie du sol qui produit le bois dur.

Je n'ai pas de pépinière. Les arbres de mon verger proviennent, pour la plupart, de chez M. M. Tingley & McLane Albert Co., Nouveau-Brunswick.

J'ai une si bonne opinion des avantages à retirer ici de l'arboriculture fruitière, que je me propose de faire, ce printemps, une plantation de pommiers et de pruniers sur une surface de 3 acres de terrain.

(Traduit de l'anglais.)

CONSERVES DE FRUITS ET DE LÉGUMES

ÉTABLISSEMENT DE MM. MICHEL LEFEBVRE & CIE.

— Nous avons visité dernièrement l'établissement de MM. Michel Lefebvre & Cie., de Montréal, fabricants de vinaigre, marinades, gâteaux de fruits et conserves. Il y a là une industrie agricole de nature à rendre de grands services à nos cultivateurs si ces derniers savent en bénéficier. Malheureusement, M. Lefebvre ne peut

acheter dans notre province qu'une faible partie des fruits et légumes dont il a besoin pour alimenter son immense fabrique, parce que nos cultivateurs ont négligé jusqu'ici de lui fournir ce qu'il lui faut. Il est obligé d'en acheter la plus grande partie dans Ontario, Manitoba et la Nouvelle-Écosse.

\$2500.00 de conserves. — L'an dernier, il a payé au-dessus de \$2500.00 seulement pour des concombres à M. H. S. Hurd, de Burlington, Ontario (près de Niagara). Ce cultivateur avait 63 arpents consacrés à cette culture.

800 TONNES DE PETITS FRUITS. — M. Lefebvre a employé dans son usine, l'an dernier plus de 500 tonnes de petits fruits, fraises, framboises, prunes, etc.

Ses choux-fleurs viennent surtout d'Ontario. M. Lefebvre est d'opinion que la fabrication du cidre deviendrait ici une industrie très lucrative, si nos cultivateurs voulaient se donner la peine de cultiver les variétés de pommes propres à cette boisson hygiénique.

Plusieurs de nos cultivateurs commencent à comprendre que la culture des petits fruits est payante et se sont engagés cette année, par contrat, à livrer à M. Lefebvre, une certaine quantité de fruits.

Nous ne saurions trop encourager ces industries de conserves de fruits et de légumes, lesquelles sont de nature à se développer dans de très grandes proportions, non seulement pour les marchés locaux, mais surtout pour les marchés étrangers.

A. C.

Sociétés et Cercles.

CIRCULAIRES OFFICIELLES CONCERNANT LES CERCLES AGRICOLES.

Département de l'Agriculture et de la Colonisation.
Québec, 6 mars 1893.

Monsieur,

J'ai reçu instruction de la part de l'honorable M. Beaubien, Commissaire de l'Agriculture, de vous adresser les documents ci-joints ayant trait à la création des *Cercles Agricoles*.

Nous sommes convaincus que si le clergé et les bons patriotes en général de cette province veulent nous aider à créer et à maintenir les *cercles*, l'agriculture fera bientôt, dans toutes les parties du pays, des progrès étonnants. Jusqu'ici, les fonds votés en faveur de l'agriculture n'arrivaient guère à 15,000 personnes environ, sur les 201,963 cultivateurs dans cette province. C'est à peine si la moitié des paroisses du pays prenaient la moindre part au fonctionnement des sociétés d'agriculture.

À l'avenir, les cultivateurs dans toutes les municipalités de la province sont appelés à travailler au progrès de l'agriculture dans leur localité respective, et à bénéficier personnellement de ce que la Législature fait et vote en leur faveur.

Le *Journal d'Agriculture* sera rédigé avec soin de manière à instruire tous les cultivateurs, quelque pauvres qu'ils puissent être, et tous les membres des cercles le recevront sans bourse délier. Nous nous ferons un devoir de répondre au plus tôt à toutes les questions agricoles de nature à rendre service aux cultivateurs.

Nous nous mettons à votre disposition pour tous les renseignements ultérieurs dont vous pourriez avoir besoin et nous nous permettons de compter sur votre concours immédiat dans la création des cercles.

Ce qui presse pour le moment est de